

## TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnés par an, en avance...  
Le prix de l'abonnement...  
Agence particulière à Paris, 30, rue Feytaud

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :  
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

## ABONNEMENTS &amp; ANNONCES

Abonnés par an, en avance...  
Le prix de l'abonnement...  
Agence particulière à Paris, 30, rue Feytaud

## BULLETIN

Le Congrès socialiste est terminé par deux victoires de M. Jaurès et M. Guesde, à propos de la Confédération du Travail et de l'antimilitarisme. D'après le projet de gouvernement, la peine de mort serait abolie, excepté dans les cas où elle a été édictée contre des militaires, en cas de guerre. La dépouille mortelle du commandant de Lavin, M. Fipoux, est arrivée à Paris. Les obsèques auront lieu lundi.

L'inauguration du monument du chevalier de la Barre a eu lieu aujourd'hui à Montmartre.

Les élections à la Douma auront lieu le 23 décembre.

De sanglants incidents se sont produits à Tourcoing où M. Biétry, député de Brest, président de la Fédération des « Jaunes » est venu donner une conférence. Des coups de revolver ont été tirés. Il y a cinq blessés.

## LES SOCIALISTES UNIFIÉS

## LE CONGRÈS DE LIMOGES

DERNIÈRE JOURNÉE. — M. GUESDE BATTU DEUX FOIS

Election de la Commission administrative. — La motion Jaurès adoptée : Coopération avec les « Syndicalistes ». — Un plaidoyer pour un journal. — La thèse hervéiste combattue par M. Jules Guesde. Discours d'Hervé. Lapique et Sembat. — La motion insurrectionniste de Vaillant est votée.

(PAR DÉPÊCHE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Limoges, 4 novembre.

Nous voici arrivés à la dernière journée du Congrès. Les séances d'hier se sont terminées très tard dans la nuit.

Après le renouvellement à la Commission des propositions contradictoires de Jaurès et du Nord, les congressistes ont fini de procéder à la nomination de la commission administrative. Voici les vingt-cinq élus par ordre des voix obtenues : MM. Camélinat, Dubreuil, H. Martin, Pedron, Landrin, Lafargue, Cherchewski, Lavaud, Tanger, Volin, Roland, Koldes, Lauche, Bracke, Albert Thomas, Longuet, Revelin, Cachin, Grollet, Renaudier, Lhuo de la Haie, Hervé, Camélinat, premier élu, a 284 voix, et Hervé, le dernier élu, n'en a que 170. Ce sont en général, les congressistes qui ont voté contre Hervé lui substituait Marinus Andrieu.

## UNE DELIBÉRATION DIFFICILE

La Commission chargée de concilier les deux thèses rivales de Jaurès et de Guesde a siégé jusqu'à 4 h. du matin, sans arriver à se mettre d'accord. Ce matin, elle se réunit à nouveau. Les fédérations sont à peu près divisées par moitié et il n'est pas comode de trouver un texte qui satisfasse tout le monde.

## UNE MANIFESTATION AU CIMETIÈRE

À 8 heures et demie, les congressistes avec les députés présents se sont rendus au cimetière pour porter une couronne sur la tombe de l'ouvrier Vardelle qui, on s'en souvient, trouva la mort dans les troubles sanglants de Limoges, l'année dernière. M. Sembat, en annonçant hier, cette manifestation, avait parlé de troubles possibles elle s'est en réalité déroulée dans le plus grand calme. On n'a pas vu un seul soldat ou un seul gendarme. M. Meslier, député, a prononcé une courte allocution.

## LA PREMIÈRE SÉANCE

Au retour de cette étonnante, le Congrès a repris ses travaux ; il était près de onze heures, M. Wilm présidait.

## LES SOCIALISTES ET LES « SYNDICALISTES »

## La motion Jaurès est adoptée

Le citoyen Vaillant vient exposer ce, malgré ses longs efforts, la Commission, n'a pu se mettre d'accord. Guesde et ses amis sont, paraît-il, restés intraitables et Vaillant, tristement annonçant que, devant l'impasse de la Commission à trouver une solution d'unanimité, le Congrès va être obligé de se prononcer entre les deux tendances.

On procède au vote par fédération et mandats.

La proposition de M. Jaurès recueille 148 mandats sur 287. La proposition du Nord en recueille 126. Il y a 9 abstentions. C'est donc la coopération amicale avec la Confédération du Travail qui l'emporte à 4 voix de majorité. La Fédération du Nord est battue.

La proclamation du scrutin ne donne lieu à aucune manifestation.

Les fédérations qui se sont prononcées pour la motion du Nord sont celles de l'Alsace, par deux mandats sur quatre ; de l'Allier, par quatre mandats ; les Alpes-Maritimes, par trois ; l'Aube, par 6 ; l'Aude, 2 ; l'Aveyron, 3 ; la Charente-Inférieure, 1 sur 3 ; la Gironde, 1 sur 2 ; la Loire-Inférieure, 1 sur 3 ; la Loire, 2 sur 7 ; l'Indre, 1 sur 6 ; l'Indre, 1 ; Loire, 2 ; Loire, 3 ; Lot, 2 ; Lot-et-Garonne, 2 ; Maine, 2 ; Maine, 3 sur 5 ; Nord, 42 ; Oise, 3 ; Puy-de-Loire, 6 ; Pyrénées-Orientales, 2 ; Rhône, 6 sur 14 ; Haute-Vienne, 1 sur 4.

Toutes les autres fédérations et autres mandats ont appuyé la Fédération du Travail. Il est curieux maintenant de savoir quel cas la Confédération du Travail fera de cette avance qui lui est faite par la majorité du parti socialiste.

## LA PROPAGANDE RURALE

Une longue discussion s'engage sur la propagande à faire dans les milieux ruraux. Nous avons déjà dit que les terriens avaient obtenu hier le vote de principe d'une enquête à faire sur la situation agricole. Toute cette discussion a pour but de légitimer le but de cette enquête.

Il faut retenir surtout le Conseil donné par le citoyen Roland. Il faut dans les campagnes agir avec prudence, ne pas dire tout de suite aux paysans qu'il s'agit de supprimer la propriété ; mais leur faire comprendre qu'avec l'avènement du socialisme la propriété sociale leur procurera beaucoup plus de bien-être que la propriété individuelle.

## IL Y AURA SÉANCE DE NUIT

Avant que cette première séance soit finie une véritable bataille s'engage sur le point de savoir si on tiendra une séance de nuit après la séance de cette après-midi. Il y a encore de passionnantes questions à l'ordre du jour, notamment l'antimilitarisme, pour laquelle Hervé demande la priorité, et celle de la franc-maçonnerie, que veut discuter Sembat. Ceux-ci accusent les adversaires de la séance de nuit de vouloir étouffer des débats qui les embarrassent.

Il n'en faut pas plus que cette insinuation pour anéantir le vote du Congrès. Il décide en principe une séance de nuit pour terminer l'ordre du jour, ce qui empêchera pas une grande partie des con-

## Voici, l'autre part, la motion Hervé :

« Considérant que tous les intérêts des prolétaires s'élèvent au-dessus de ceux des capitalistes qui les exploitent, que l'intérêt de la classe des travailleurs est, sans diversion possible, la lutte contre le capitalisme international, le Congrès répudie le patriotisme bourgeois et le nationalisme qui entraînent inévitablement l'extermination d'une communaute d'intérêts entre tous les habitants d'un même pays ; estimant que le devoir des socialistes de tous les pays est de se battre pour que soit établi un régime coopératif et socialiste dans tous les pays ; et qu'il s'agit d'établir, bien établi ;

« Et, en présence des incidents diplomatiques qui de divers côtés menacent de troubler la paix européenne, invite tous les citoyens à répondre à toute déclaration de guerre, de quelque côté qu'elle vienne, par la grève militaire et l'insurrection. »

Un grand nombre d'orateurs tiennent à expliquer leur manière de voir.

## LE PATRIOTISME D'UN PROFESSEUR A LA SORBONNE

M. Lapique reproché à Hervé d'avoir une conception simpliste de la patrie, qui ne concorde pas avec les réalités.

« La patrie, dit-il, n'est qu'une nation mystique. Je me suis le tempérament plus près de l'Allemand que du Français du Midi ; il y a dans le français un nationalisme qui ne se contente pas de limiter par la langue. La même langue a cours dans plusieurs nations nationalistes différentes. Ce qui fait la patrie, pour nous, socialistes, c'est le cadre politique dans lequel nous nous mouvons. »

Cet exposé fait, M. Lapique, qui est professeur à la Sorbonne, combat les méthodes d'insurrection et de grève militaires proposées par Hervé comme impraticables. « Les gouvernements n'auraient qu'à couvrir les militants socialistes, peu nombreux, vous le savez. » Il veut, mais ne dit pas comment, que le parti socialiste impose la paix en toute occasion. « Le devoir des socialistes, conclut-il, est de s'opposer par tous les moyens à toute déclaration de guerre. Mais, au nom de l'étranger, la France ou de la France contre l'étranger. »

Ce résumé ne donne qu'une faible idée du discours de Lapique, émaillé de railleries à l'adresse de Hervé. Celui-ci n'était guère sympathique, même au Congrès, le succès est grand du professeur à la Sorbonne, qui, cependant, au fond, est tout aussi antipatriote qu'Hervé.

## UN BON MOT

On peut passer sur le discours de Sixte Kuenin dont, cependant, une boutade provoqua le rire. « Je ne vois guère les prolétaires français renvoyant à coup de fusil aux prolétaires allemands les 25 000 balles que ceux-ci ont envoyés à l'Humanité. »

## DISCOURS DE M. JULES GUESDE

On fait silence pour écouter Jules Guesde qui combat à la fois les conclusions d'Hervé et une partie de celles de Vaillant, au nom des décisions antérieures des congrès internationaux.

« On peut parler, dit M. Guesde, contre la guerre, le rejeter, mais non la supprimer tant que l'on n'aura pas supprimé la société actuelle. Opposer l'insurrection à la guerre, prétend-on, moi qui suis partisan de l'insurrection des classes pour la fin des classes, je dis que chaque instant qui n'est qu'un moment où elle est punie : c'est devant la nation en guerre. »

C'est en temps de paix qu'elle serait possible, vous le faites pas alors et vous voulez la faire en temps de guerre. Mais, en temps de guerre, je dis que les francs-tireurs qui mettront leur pied à l'abri. Il n'y aura pas de révolutionnaires. Ceux-ci se feront tuer la peau. »

En lançant le prolétariat dans cette campagne antimilitariste, vous le détournez du seul but auquel il doit viser : son affranchissement. C'est toujours la même logomachie anarchiste. Il y a des paysans brésiliens, dites-vous ? Je crois bien ! On se fait volontiers socialiste et on peut être un héros en déclarant qu'on est franc-tireur !

Vous dites que cette campagne est dirigée contre le prolétariat capitaliste ? C'est un mensonge. La propriété capitaliste est au-dessus de la guerre et n'en souffre pas.

M. Guesde n'admet pas qu'on dise qu'il n'y a pas de patrie. C'est se débarrasser facilement de nos devoirs à nous. Chaque prolétariat national est comptable vis-à-vis du prolétariat international. En outre, c'est faire le plus grand tort à la propagande socialiste que de l'appuyer sur un point qui peut être en soi-même contraire au but final et qui compromet le recrutement socialiste.

M. Sembat se déclare partisan en principe des idées de Guesde.

Mais, dans la pratique, ajoute-t-il, il faut bien que nous pensions à ce que nous ferions en cas de guerre. Cela a au moins l'avantage d'alarmer les gouvernements et il cite l'exemple de Vaillant qui, pendant la guerre russo-japonaise, harcelant chaque instant le gouvernement, a probablement empêché que la France soit entraînée dans cette guerre. Il conclut :

« Il ne faut pas dire que l'insurrection en cas de guerre est mauvaise, il faut dire que l'insurrection, pour conquérir le pouvoir public peut être employée à tous moments favorables, même en cas de guerre. »

## M. JAURÈS S'ÉPLIQUE

M. Jaurès annonce ensuite qu'il votera pour la motion Vaillant. « Il faut donc le système d'Hervé, qui est la véritable solution. »

Mais, ajoute-t-il, il constitue une doctrine de contre-révolution, car c'est la classe ouvrière qui serait la principale victime d'un mouvement de ce genre. Aussi, terrassé, il fournit aux adversaires de l'internationalisme le meilleur moyen de le combattre en le présentant sous une fausse figure. »

M. Guesde, il dit : « Vous offrez au prolétariat aucune ressource contre la guerre, que son affranchissement total. C'est méconnaître les réalités. Nous pouvons obtenir des résultats partiels en attendant le résultat final. Je crois que notre devoir est d'utiliser tous les moyens accidentels par lesquels le socialisme international pourra prévenir ou empêcher la guerre. »

M. Guesde revient à la charge. Il ne veut pas qu'on éparpille le but socialiste et maintient sa formule, se réservant sur la motion Vaillant qui a le tort, à son avis, de parler d'insurrection dans des conditions d'incertitude dangereuse.

Tous les avis ont été exposés. Hervé, Vaillant intérieurement de nouveau. Mais le Congrès est fatigué. L'heure du vote est venue.

La motion Vaillant est adoptée par 185 voix contre 98 à la motion de M. Guesde, et 31 à la motion d'Hervé. La séance, levée à 8 heures, sera reprise à 9 heures et demie pour une dernière séance.

(Voir les autres dépêches à la dernière heure).

## L'inauguration du Monument de la Barre

## A MONTMARTRE

Paris, 4 novembre. — Cet après-midi, à 8 heures, a eu lieu, à Montmartre, l'inauguration de la statue du Chevalier de la Barre, élevée sur le versant de la butte en face du Sacré-Cœur, dès qu'elle a été faite par l'athéisme sans conscience catholique par la soi-disant libre-pensée maçonnique et révolutionnaire.

Un cortège formé des sections de la libre-pensée parti et de deux heures, du square Goulaucourt, il y avait un groupe de femmes cœurs du bonnet phrygien. Le déploiement de police était considérable.

M. Prolo, secrétaire du comité d'organisation, a

fait la remise du monument à la ville de Paris, représentée par M. Cely. Tous deux ont fait à leur façon l'histoire du chevalier de la Barre. M. Cely s'est écrié : « Nous avons conquis un côté de la Butte. Notre effort ne se limitera pas à cette première victoire ; nous la poursuivrons jusqu'à ce que nous soyons les maîtres incontestés de la place. Et quand nous aurons atteint notre but, nous rassemblerons la citadelle pour dériver Paris de ce cauchemar obscuro qui fait la honte de la cité. Nous en ferons disparaître jusqu'au dernier vestige. »

MM. Roussier et Eberbecourt ont parlé aussi. Les discours finis, les groupes défilent devant la statue aux accents de l'Internationale aux cris de : hou hou la calotte ! A bas les curés ! Rasez le Sacré-Cœur !

## L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Le projet de gouvernement

Paris, 4 novembre. — Nous avons dit que le conseil des ministres avait décidé le dépôt d'un projet portant abolition de la peine de mort. D'après ce projet, la peine de mort serait abolie, excepté dans les cas où elle a été édictée contre des militaires en cas de guerre. Elle serait remplacée par la peine de l'internement perpétuel ; mais tout condamné à l'internement perpétuel ne subirait que six années de cellule, à moins qu'au cours de cet internement il ne se soit rendu coupable d'un crime nouveau, par exemple d'attentat contre la vie de ses gardiens.

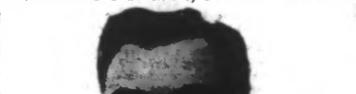
## LES « JAUNES »

## M. BIÉTRY, DÉPUTÉ, A TOURCOING

## SANGLANTS INCIDENTS

Contre-manifestations révolutionnaires. — Le siège de la Maison des Œuvres. — Une bagarre. — Coups de revolver. — Une mêlée. — La police insuffisante. — La réunion. — Les discours. — Nouvelles manifestations. — Cinq blessés. — Les arrestations.

A l'occasion de son Assemblée générale obligatoire, dimanche 4 novembre, le Conseil fédéral des



M. BIÉTRY, DÉPUTÉ DE BREZT, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES « JAUNES »

Pendant ce temps, du renfort arrivait rue des Ursulines. Plusieurs agents accompagnés de M. Rougier, commissaire de police se présentèrent devant la porte et empêchèrent les manifestants de renouveler les scènes de désordre.

La scène avait cessé presque après que les coups de revolver avaient été tirés.

Il n'avait malheureusement pas fait qu'une victime. Un autre assaillant, Jean Descamps, rastauteur, rue de l'Amiral-Courbet, portait à la tête, trois plaies contuses, dont l'une, profonde au sommet de la tête. Pris par le commissaire de donner, s'il le connaissait, le nom de l'individu qui l'avait frappé, Joseph Descamps refusa, déclarant qu'il préférerait faire sa justice lui-même. Il put, à pied, regagner son domicile. Trois personnes qui se trouvaient sous le portail de la Maison des Œuvres, au moment où l'assaut fut donné, avaient été également atteintes.

M. Pansant, mécanicien, 30 ans, portait à la tête de multiples contusions ; deux autres ouvriers, MM. Carlier et Dassonville étaient aussi contusionnés ; le dernier a le poire presque écrasé.

Dès l'arrivée de M. Rougier et de ses agents, le gros des manifestants s'était à peu près dispersé, et les personnes qui devaient assister à la conférence purent de nouveau gagner l'établissement des Œuvres sans être inquiétées autrement que par des cris de « à bas la calotte » et de « vaudou ». et par une chanson contre les jaunes, ce qui au moins ne faisait de mal à personne.

Dans la salle Les discours. — Propositions de loi. — Un programme

La salle est cependant au complet à 5 heures et des auditeurs emplissent les tribunes et galeries. De temps à autre, la porte extérieure de la rue s'entrebaille et plusieurs groupes, après avoir défilé par le vestibule se dirigent vers la salle.

Il faut à deux ou trois reprises présenter sa convocation, afin qu'il n'y ait point de surprise possible.

Sur l'estrade ont pris place MM. Loth, président de la Fédération qui préside avant à sa gauche M. Biétry et à sa droite, M. Henri Duquesne, président de l'Union fédérale de la Filature. Au fond à deux ou trois reprises présenter sa convocation et notamment MM. Dumet, Deguesne, Jours et Lambert, de Lille, Panamède de Declin, Bou, etc.

ALLOCATION DE M. LOTH

M. Loth prend la parole le premier pour présenter, en quelques mots, le conférencier. Il fait l'annonce de la carrière du député de Brest dont il loue vivement le dévouement au peuple qui l'a guidé dans tous les actes de sa vie publique.

RAPPORT DE M. DEGUESSELLE

M. Deguesnelle a ensuite la parole pour présenter un rapport documenté sur la situation financière de la Fédération. Il résulte pour la caisse des diverses opérations un excédent de 1.533 fr. environ.

M. Deguesnelle termine par l'exposé d'un projet pour l'élection au Conseil du travail.

Après quoi, M. Loth donne la parole à M. Duquesne.

DISCOURS DE M. DUQUESNE

M. Duquesne commence par rappeler que lors de l'enquête parlementaire sur les grèves, il a demandé, à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, le 21 janvier 1904, l'établissement de conseils du Travail pour enrayer les conflits et éviter les grèves. M. Jaurès approuva, laissant espérer le fonctionnement prochain de cette institution. On attend encore.

C'est pourquoi, dit l'orateur, c'est à vous, camarade Biétry, que je m'adresse pour exposer nos idées et vous soumettre notre projet.

Nous réclamons l'établissement d'un Conseil mixte, composé de patrons et d'ouvriers à l'exclusion de tout fonctionnaire. Ils seront élus par leurs commettants au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle. Nous repoussons la tyrannie de l'Etat, arbitre.

Nous pensons qu'avant tout grève une tentative de conciliation doit être rendue légalement obligatoire, vous pourriez garantir l'intégrité du droit à la grève, nous voudrions une loi réglementant les grèves et basée sur la préséance réciproque avant tout arrêt collectif de travail ou tout lock-out patronal. Les revendications présentées par écrit ; la tentative de conciliation obligatoire, la liberté complète dans le choix du Comité de conciliation.

M. Duquesne aborde ensuite la question de la loi sur la réduction des heures de travail. « La réglementation sur un forme est mauvaise, dit-il ; il faut donner à la totalité des soixante heures de travail semaine être répartie sur les jours ouvrables de la semaine dans la limite maxima de onze heures par jour, après consultation et entente dans chaque atelier entre les parties intéressées.

M. Duquesne réclame en outre la suppression du travail de nuit. Il est illogique que la commission du travail ayant réglementé, avec arrêt obligatoire, le travail de jour, tolère le travail de nuit si fatiguant sans arrêt, douze heures durant.

Abordant après cela la question de la liberté de travail, l'orateur estime qu'elle n'existe plus ; qu'elle est l'œuvre des révolutionnaires qu'on appelle révolutionnaires, mais qui ne sont que des pirates de l'attentat. Aussi bien, il y a deux révolutions, dit-il ; l'une qui est le droit selon qu'on envisage ou l'autre. Les Jaunes ont toujours été et doivent être dirigés par M. Biétry, M. Duquesne le